

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX.

Résumé de la séance du 5 mai 1859.

1. Présentation du compte administratif du maire, du compte de gestion du receveur municipal, des comptes et budgets supplémentaires de l'administration des hospices et du bureau de bienfaisance.

Renvoyés à l'examen d'une commission composée de MM. Julien Lagache, Renaux-Lemerre, Dellebecq-Desfontaines, Achille Wibaux et F. Frasez.

2. Présentation des plans et devis relatifs au projet de construction d'une nouvelle église au Tilleul.

3. Constructions en prolongement des deux nefs latérales de l'église Notre-Dame.

4. Adoption du budget des dépenses du canal pour 1859.

5. Proposition d'unir dans le blason de la ville ses anciennes armoiries datant de 1096 avec l'écusson moderne ordonné en 1818.

Le Conseil émet le vœu que cette modification soit accordée à la ville.

6. Adoption des travaux de pavage dans les rues ci-après désignées :

Rue Latérale, depuis l'entrée de la station jusqu'à la rue des Jardins ;

Rue de l'Union, de la rue Neuve à celle du Château ;

Rue du Collège (partie de la) ;

Rue du Fresnoy (partie de la) ;

Accotements de la rue Neuve, de la place de la Mairie à la rue des Fabricants ;

Ruelle Cuvelle.

7. Adoption des travaux de pavage :

Chemin du Pile aux Trois-Ponts ;

Partie du chemin d'Hem.

8. Vote d'un crédit de 2,433 fr. 69 c. pour remboursement à faire à la commune de Watrelles.

9. Autorisation par la commission administrative de l'hospice d'exercer une action en justice contre un arrentataire.

10. Secours temporaire accordé.

11. Vœu favorable à l'établissement d'un marché hebdomadaire pour les bestiaux à Tourcoing.

12. Autorisation de faire une portion d'aqueduc dans la rue de l'Orient.

(Communiqué).

Le nombre des exposants actuellement inscrits pour l'exposition régionale de Rouen dépasse 1,200. Un journal du département de l'Oise publie la liste des exposants de ce département. Cette liste compte 72 noms.

Nous n'avons pas besoin de dire que les travaux de construction sont poussés avec activité. Nous croyons pouvoir donner à ce sujet quelques détails nouveaux.

La fontaine qui sera placée au centre sera d'un modèle à la fois grandiose et élégant. Elle sera en fonte. Le bassin sera formé d'une grande vasque où l'on pourra voir une curieuse application du ciment de Portland.

Deux statues monumentales de neuf pieds de haut, représentant le Commerce et l'Industrie, modelées pour la circonstance, par un jeune artiste de Paris, figureront dans les décorations, probablement des deux côtés de la porte d'entrée.

Un salon sera disposé pour les réceptions et les réunions des organisateurs. Ce salon sera voisin de la porte d'entrée. Enfin, le buffet sera confié aux soins de la maison Potel et Chabot.

Voici la liste des jurés pour la deuxième session des assises du département du Nord, ouvertes à Douai le 9 mai 1859 :

MM.

Quillaq, brasseur à Dunkerque.

De Caulaincour, propriétaire à Lille.

Bertrand, filateur à Fourmies.

Menart-Bera, fabricant de sucre à Solesmes.

Droulers, filateur à Lille.

Blanquart, propriétaire à Lille.

Garin, négociant à Dunkerque.

Denneulin, négociant à Lille.

Deswarte, brasseur à Méteren.

Chaveron, commis négociant à Dunkerque.

Mallez, rentier à Lille.

Jourdain-Defontaine, fabricant à Tourcoing.

Stiévez, notaire à Landrecies.

Fauville, fermier à Lieu-Saint-Amand.

Duquenne, propriétaire et maire à Lagogue.

Dubois, propriétaire à Aubry.

Lemaitre, fabricant à Halluin.

Delines, cultivateur à Nivelles.

Delattre, cultivateur à Herlies.

Deleplanque-Delinselle, fermier à Nomain.

D'Esclaibes, le comte, avocat à Douai.

Coullemont, cultivateur à Iwuy.

Debaecker, propriétaire à Bergues.

Deloffre, libraire à Landrecies.

Cantineau, propriétaire, à Jenlain.

Douai, propriétaire à Cambrai.

Cousin, avocat à Dunkerque.

Roth, propriétaire à Cambrai.

Vandewale, propriétaire à Dunkerque.

Duquesnoy, négociant à Lille.

Facon, distillateur à Mouveau.

Maillard, propriétaire et maire à Etrœungt.

Dubray, filateur à Fourmies.

Pouchain, fabricant de toile à Armentières.

Jodocius, négociant à Dunkerque.

Martel, notaire, sup. de juge-de-peace à Condé.

JURÉS SUPPLÉMENTAIRES.

Nutly, propriétaire à Douai.

Dubois, propriétaire à Douai.

Dauphin, propriétaire à Douai.

Desuède, propriétaire à Douai.

Nous lisons dans le *Journal général de l'Instruction publique* du 7 mai :

M. Riquier, censeur des études au Lycée impérial de Lille, est nommé censeur des études au Lycée impérial de Toulouse.

M. Constantin, censeur des études au Lycée impérial de Saint-Omer, est nommé censeur des études au Lycée impérial de Lille.

M. Kremp, censeur des études au Lycée impérial de Bourges, est nommé censeur des études au Lycée impérial de Saint-Omer.

Le ministre des finances vient de décider que les demandes d'achats et de vente de rentes qui seraient remises dans les recettes générales recevront à l'avenir leur exécution dès le lendemain. Celles provenant des recettes particulières subiront un retard forcé de vingt-quatre heures seulement.

Ce service, qui continuera à être gratuit, sera fait avec toute la célérité désirable.

La Cour impériale de Paris, sous la présidence de M. Partriarieu-Lafosse, vient de résilier les traités conclus entre la Compagnie générale des caisses d'escompte et les caisses de plusieurs villes, parmi lesquelles celles de Lille, de Douai et de Béthune.

La cour de cassation vient de poser un principe de droit civil qui à son importance pratique, d'autant mieux que la jurisprudence s'était prononcée fréquemment en sens contraire.

Il résulte de l'arrêt rendu par la Cour suprême, à l'une des dernières audiences d'avril, que l'Anglais domicilié en France, peut tester dans la forme prescrite par les lois françaises. Ainsi l'acte olographe d'un Anglais est parfaitement valable, et les pouvoirs conférés à l'exécuteur testamentaire doivent être réglés par les principes édictés dans le code Napoléon.

C'est aujourd'hui 10 mai qu'a lieu l'ouverture de la section du chemin de fer du Nord, de St-Denis à Creil, par Chantilly. Cette nouvelle section abrégée de 17 kilo : ètres le parcours de Creil à Paris, soit d'une dixième de parcours de Creil à Paris.

Depuis longtemps on avait observé, sans pouvoir se l'expliquer, que des personnes se trouvaient frappées de coups de soleil à l'ombre, et alors même que les rayons de l'astre ne perçaient point les nuages.

Il devient à peu près acquis à la science que les coups de soleil doivent leur origine non pas aux rayons jaunes caloriques ou aux rayons rouges éclairants, mais aux rayons violets désignés sous le nom de chimiques ; ceux-ci déterminent, on le sait, la combinaison du chlore avec l'oxigène et décomposent le chlorure d'argent.

De cette découverte due au hasard, le plus grand des inventeurs du monde, il résulte que non-seulement voici le soleil destitué d'une de ses propriétés, mais encore la lune entraînée avec lui dans cette spoliation.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur une publication importante : *l'Histoire populaire illustrée de l'armée d'Italie*, dont on peut voir l'annonce à la quatrième page.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX.

NAISSANCES.

Du 2 au 9 mai 1859 inclus, 18 garçons, 23 filles.

MARIAGES.

Du 3 mai. — Entre Amédée Carloux, tourneur en fer, et Fortunée-Désirée Fay, servante. — François Defreyne, serrurier-mécanicien, et Sophie Lampe, couturière. — Constantin-Henri Orgner, serrurier-mécanicien, et Françoise-Catherine Detroch, journalière. — Jean-Joseph Delsol, avocat, docteur en droit, et Elmire-Coralie-Louise Werbrouck, sans profession.

Du 4. — Entre Ferdinand-Colette Cordonnier, peintre en bâtiments, et Marie-Virginie Bonduelle, fille de confiance. — Pierre-Joseph Thiépoint, domestique de ferme, et Colette Desloovere, servante.

Du 9. — Entre Séverin Vander Eecken, journalier, et Marie-Louise Lanno, journalière. — Clovis-Jean-Baptiste Clarisse, tisserand, et Clémence Honoré, journalière. — Jean Vanoost, domestique, et Mélanie Windels, journalière. — François Vandenhede, déboureur, et Hélène-Emilie Chef, journalière. — Vandeplasse, manelier, et Pauline-Françoise Debert, journalière. — Frédéric-Joseph Quique, tisserand, et Céline Leclercq, tisserande. — Florentin-Joseph Cornil, contre-maitre de filature, et Hortense-Amandine Bourgeois, journalière. — Henri-Joseph Florin, tisserand, et Eugénie-Joseph Dupire, tisserande. — Florimond Segard, tisserand, et Silvie-Clotilde Desmets, journalière. — Jean-Aloïse Depermentier, tisserand, et Marie-Angélique Dequanter, tisserande.

DÉCÈS.

Du 2 mai. — Guillaume Wydemau, 48 ans, journalier, époux d'Amélie Rapaille, Fontenoy (fort Wattel).

Du 4. — Sophie-Pauline Bourgeois, 31 ans 1/2, célibataire, journalière, chemin de l'Hommelet. — Gustave Vandendriessche, 40 ans, journalier, époux de Marie Laarhoven, Hôpital.

Du 5. — Amand-Edouard-Joseph Lefebvre, 18 ans 1/2, tisserand, célibataire, Trois-Ponts.

Du 6. — Hortense-Fidélité Desrousseau, 31 ans 1/2, fabricante, épouse d'Auguste-Jean-Baptiste Deschamps, rue de la Fosse-aux-Chènes.

Du 7. — Céline Selosse, 29 ans 1/2, ménagère, épouse de Louis-Auguste Dubrulle, au Jean-Ghislain. — Marie-Thérèse Delfortrie, 66 ans, ménagère, épouse de Pierre Hullebaek, au Jean-Ghislain. — Amélie Thiépoint, 30 ans, ménagère, épouse de Pierre-Joseph Hotto, Hôpital.

Du 8. — Pierre-François Delescluse, 58 ans, ourdisseur, époux de Marie-Joseph Tiberghien, rue du Bois.

Plus 12 garçons et 7 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

FAITS DIVERS.

Fidèle à ses traditions de dévouement et de sympathie pour le soldat, le clergé de France sollicite avec empressement la part qui peut lui revenir dans les fatigues et les dangers de la campagne ; plus de 500 demandes sont parvenues au ministère de la guerre.

Les nouvelles de Vienne annoncent de grandes catastrophes financières. La faillite la plus importante est celle de la maison de banque Eskeles. La maison Eskeles est la seconde de l'Autriche, avec la maison Rothschild, après celle du baron Sina. Les pertes supportées par les grandes familles autrichiennes seraient, dit-on, considérables. La panique est grande dans le monde financier à Vienne, et les lettres de Milan attestent également une perturbation complète dans toutes les classes de la société.

Il est arrivé à Saint-Petersbourg un spéculateur anglais qui propose d'établir, sans demander aucune garantie au gouvernement, un chemin de fer conduisant dans l'Inde. On dit que M. Novossilsky, un des industriels les plus connus de la Russie, s'intéresse vivement à cette affaire.

On écrit de Tarbes, dit la *Presse*, à la date du 5 mai :

« Un événement déplorable est venu ensanglanter la ville de Tarbes. Le jeudi est le jour du marché des grains et des bestiaux qui attire une immense population de tous les points du département. M. le maire avait pris depuis peu de temps un arrêté pour faire payer un impôt minime par chaque tête de bétail mise en vente. Les populations dument averties, s'étaient promis de protester contre cette mesure, et il était de notoriété que la cité serait dégarinée de troupes au moment de la mise à exécution de l'arrêté fixé au 5 mai. Le 1^{er} régiment de hussards était parti pour l'Algérie depuis le 25 avril.

« Vers une heure et demie, le péage se faisait assez tranquillement, lorsque des meneurs, étrangers, dit-on, à la possession et à la vente des bestiaux, injurièrent M. le maire et se ruèrent sur les gendarmes. qui firent retraite sur leur caserne, où ils se barricadèrent, mais où l'émeute ne tarda pas à pénétrer. En même temps, une grêle de pierres brisait les contrevents, les vitres et les fenêtres de la caserne. Après avoir opposé une grande modération à cette attaque forcenée, la gendarmerie fit une première décharge à poudre, bientôt suivie d'une seconde à balles qui étendit sur le carreau plusieurs hommes morts ou blessés.

— Où ?
— Au palais.
— Quand ?
— Souvent.
— Ah ! monsieur, vous vous trompez ; je n'y suis pas reçue.
— La providence vous y a introduite à l'heure de votre naissance.
— Vous avez l'air de vouloir m'amuser avec des énigmes.
— Comme il vous plaît, mais nous nous reverrons bientôt.
— Vraiment ! et où ?
— Au palais.
— Puisque vous en êtes si convaincu, vous pourriez aussi m'indiquer le jour et l'heure.
— Ce ne serait pas impossible ; mais à quoi bon ? Au lieu de cela, permettez-moi une question : croyez-vous que le service que je vous ai rendu ce soir en mérite un autre en échange ?
— Cela dépend.
— Si mes prétentions ne sont pas exagérées, vous y souscrivez donc ? Eh bien, je vous rappellerai votre promesse quand nous nous reverrons.
— Mais je ne vous reconnaitrai pas.
— Laissez-moi le soin de me faire reconnaître. Je vous montrerai un anneau avec une croix sur fond de coralline rouge.
— Une croix sur fond de coralline rouge ! Vous vous jouez de ma curiosité ?
— On était alors sur la place du palais. L'inconnu, ne voulant pas prolonger l'entretien, ôta son chapeau, s'inclina respectueusement et s'éloigna.
— La voiture ne tarda pas à s'arrêter à une petite distance du palais, et Sophie-Albertine en descendit.

Elle était profondément impressionnée par les paroles de l'inconnu ; sa curiosité était éveillée, et si elle parvenait à savoir quel était cet homme, tout le reste lui serait révélé, pensait-elle.
« Pardon, monsieur, dit-elle à Litholf : connaissez-vous celui qui s'est empressé de venir à notre secours concurremment avec vous ?
— Nullement, madame. »
— Tout espoir d'obtenir, quant à présent, quelques renseignements sur cet étranger, s'évanouissait donc. La princesse avait espéré que sa visite à Ringsholm demeurerait un secret. Elle s'affligeait beaucoup de le voir tomber au pouvoir d'un inconnu, parce qu'elle ne pouvait prévoir comment et jusqu'à quel point il l'exploiterait. Après avoir remercié Litholf du service qu'il leur avait rendu, Sophie-Albertine, qui ne voulait pas qu'il la vit rentrer dans son palais, le pria de s'éloigner avec sa voiture, tandis qu'elle s'arrêterait quelque temps encore dans cet endroit.
« Votre prière est toute naturelle, puisque vous désirez rester inconnue ; mais considérons la chose sous un autre point de vue... Fromm, dit-il à son cocher, conduis la voiture au milieu du marché, et attends-moi là. »
Fromm obéit aussitôt. La princesse et Elise se regardèrent.
« Je ne puis m'éloigner, reprit Litholf, avant de vous savoir en lieu de sûreté. Autant que j'ai pu voir, les rues ne sont pas sûres. Allez donc maintenant où vous voulez ; je vous promets, sur mon honneur, de rester ici, les yeux fermés, pendant un quart-d'heure.
— Mais vous pouvez entendre, monsieur, fit observer Elise.
— C'est vrai ; je me boucherai les oreilles.

— Alors, je sais un autre moyen.
— Dites !
— Baissez-vous un peu. »
Litholf accéda au désir d'Elise, et en un clin d'œil elle lui passa un petit mouchoir sur le visage et lui banda les yeux.
— Fi ! dit Litholf ; vous n'avez pas confiance en ma parole d'honneur.
— Oh ! il ne faut pas se faire une trop haute idée de la parole de ces messieurs. Ils ne sont pas moins curieux que l'autre moitié du genre humain. »
Elise oubliait son rôle.
Litholf s'en aperçut aussitôt ; il remarqua même que le son de sa voix avait une tout autre expression, et il crut comprendre alors que le prétendu petit page n'était qu'une mystification.
« Vous m'avez trompé, dit-il.
— Moi ? Comment cela ?
— Si j'ignore qui vous êtes, je sais au moins que vous êtes une femme.
— Silence !
— Vous reverrai-je ?
— Jamais ! Adieu ! »
Litholf était seul. Il avait promis de s'arrêter là un quart-d'heure, mais il aurait pu y rester une heure entière sans trouver le temps long. Il passait en revue ce qui lui était arrivé, quand il fut tiré de sa rêverie par une main qui se posa doucement sur son épaule.
« Monsieur ! » lui dit-on.
Litholf détacha le bandeau qui lui couvrait les yeux.
« J'ai reçu l'ordre de vous procurer un gîte.
— A moi ?
— Suivez-moi.
— Mais la voiture et les chevaux ?
— Je m'en occuperai aussi.

— Qui êtes-vous, monsieur ?
— Je n'ai pas le droit de vous le dire.
— Par qui êtes-vous envoyé ?
— Je dois aussi le taire.
— Mais si je ne vous suivais pas ?
— Vous vous feriez grand tort à vous-même.
— Eh bien, allons ! »
Il suivit l'étranger, qui s'arrêta bientôt devant une porte, l'ouvrit, et la referma dès qu'ils furent entrés. Ils montèrent deux étages et pénétrèrent dans une pièce où une lampe fut immédiatement allumée. Un instant après, les effets de Litholf étaient apportés par un second inconnu suivi d'un troisième, chargé d'un souper délicat.
« Mais chez qui suis-je ?
— On nous a défendu de vous donner des explications.
— Où est mon cocher ?
— Si vous le voulez absolument, il viendra tout de suite. Il est maintenant à table, et un bon lit l'attend.
— Alors qu'il reste où il est.
— Nous avons transformé de notre mieux la pièce voisine en chambre à coucher—celui qui parlait en montrait la porte à Litholf ;— demain matin, j'aurai l'honneur de vous procurer un meilleur logement. Mon maître vous prie, monsieur, de ne pas chercher à découvrir à qui appartient l'appartement qui vous est cédé pour cette nuit.
Litholf éprouva un serrement de cœur à l'idée que peut-être il ne pénétrerait jamais ce secret ; il promit cependant de se conformer au désir qu'on lui exprimait.
« Monsieur désire-t-il encore quelque chose ?
— Rien ! Mes compliments à mon ami inconnu. (La suite au prochain numéro.) »

Un de
presque a
moyen d
vie à de n
les magist
dans cette
marquait
semblaien
Les
capable d
autorités é
vision qu
En o
ment à so
nicipaux.
soldats d
général
rités jud
Admet, s
Philippe
les group
l'énergie.
On é
nombre d
parmi ces
de la re
cuellem
camp du
ment à la
l'agresseu
bine.
M. le
fette, arr
d'heure
scène sar
des trou
était le b
présence
gentes p
plètement
pulation.
Décidé
vertueux
mille Gr
gerie sa
monde,
Sa ente.
Je lis
objets tr
commiss
Du 12
et ce ne
trop de s
autres—
vés chaq
il est bie
qu'on en
de si sûr
que Boil
gereux é
Il y a
d'hui : s
dans un
une cais
Ayez
Hurez v
nez une
soufflen
Mais
portefeu